

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 02341

Numéro SIREN : 302 316 674

Nom ou dénomination : DAUGE FIDELIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 26702



20220267022021

DATE DEPOT : 15/03/2022

N° DE DEPOT : 26702

N° GESTION : 1975B02341

N° SIREN : 302316674

DENOMINATION : DAUGE FIDELIANCE

ADRESSE : 105-109 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

MILLESIME : 2021

**DAUGE FIDELIANCE**

**Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes**

**Au capital de 390.670 Euros**

**Siège social à PARIS (8<sup>ème</sup>) 105, rue du Faubourg Saint-Honoré  
302 316 674 RCS PARIS – SIRET 302 316 674 00050**

**Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :**

**15 MARS 2022**

**Sous le N° 26762**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 26 NOVEMBRE 2021**

**CERTIFIE CONFORME  
LE 10 Février 2022  
SIGNATURE**

Le 26 novembre 2021 à 9 heures 30, au siège social, les associés de la société DAUGE FIDELIANCE, société par actions simplifiée d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes au capital de 390.670 Euros, divisé en 11.162 actions, se sont réunis en Assemblée générale mixte sur la convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pascal GILLETTE préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La société Lucien ZOUARY & Associés, Commissaire aux comptes, a été convoquée par lettre remise en main propre

La feuille de présence est vérifiée, puis arrêtée et certifiée exacte par le Président de séance, qui constate que les associés présents ou représentés, possèdent 11143 actions sur les 11.162 formant le capital et ayant le droit de vote sur toutes questions figurant à l'ordre du jour.

Par conséquent, le Président de séance constate que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions aux majorités fixées par les statuts.

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

SAS YÉ AL D P K RC. MB

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2021, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés.

L'Assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport et prend acte qu'aucune réintégration de dépenses et charges dans le bénéfice imposable en application de l'article 39-4 du CGI n'est intervenue au cours de l'exercice.

L'Assemblée générale donne en conséquence, au Président, aux Directeurs généraux quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### CINQUIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée générale sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 155.881,81 Euros, augmentée de la somme de 11.548,19 Euros prélevée sur le compte « Autres Réserves » à titre de dividendes.

Le dividende global en numéraire revenant à chaque action est ainsi fixé à 15 Euros, sera payé au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée générale prend acte que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique au taux forfaitaire de 12,8 % et que conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux d'un montant de 17,20 % sont prélevés à la source.

L'Assemblée générale reconnaît en outre que le rapport du Président mentionne, pour les trois exercices précédents, les dividendes mis en distribution, à savoir :

Exercices sociaux	Dividendes (en €)	Revenu éligible à la réfaction mentionnée à l'article 158-3, 2° du CGI (en €)	Revenu non éligible à la réfaction mentionnée à l'article 158-3, 2° du CGI (en €)
30.06.2020	167.430	5.205	162.225
30.06.2019	223.240	19.940	203.300
30.06.2018	111.620	6.810	104.810

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### SIXIEME RESOLUTION – Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve l'énoncé et le contenu dudit rapport et par voie de conséquence les conventions qui y sont visées.

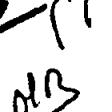
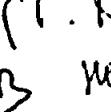
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### SEPTIEME RESOLUTION – Démission du Président

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Pascal GILLETTE de ses fonctions de Président de la société à effet de ce jour, et la remercie pour son action passée, pour les services rendus à la société ainsi que pour tous les efforts qu'il a déployé dans l'exercice de ses fonctions de mandataire social à la tête de la société depuis de nombreuses années.

L'Assemblée générale consent quitus entier et sans réserve du mandat de Président de Monsieur Pascal GILLETTE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SAC  07/07/2021  
    

## **SAS DAUGE FIDELIANCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

*CERTIFIE CONFORME  
LE 11 Juin 2022  
SIGNATURE*

*JP GUGNAUD  
Directeur Général.*

**Siège social :**  
109, rue du Faubourg St Honoré  
75008 PARIS

*Lucien ZOUARY & Associés  
Expert-comptable et commissaires aux comptes  
154, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS  
Tél : 01.47.42.22.00- Fax : 01.47.42.22.00*

## **S.A.S DAUGE FIDELIANCE**

**Siège social : 109, rue du Faubourg St Honoré  
75008 PARIS**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2021**

A l'Assemblée générale de la société DAUGE FIDELIANCE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAUGE FIDELIANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport ».

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La société constitue des provisions pour dépréciations des fonds commerciaux selon les modalités décrites dans la note intitulée « Fonds commercial » en annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.
- La société constitue des provisions pour dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note intitulée « Crées » en annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société telle que décrite dans cette note, et mis en œuvre des tests pour vérifier sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 25 Novembre 2021.

**LUCIEN ZOUARY ET ASSOCIES**



Le Commissaire aux Comptes,  
*Vincent ROUHIER*

#### **Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Fonds commercial	884 122	217 115	667 007	667 007
Autres immobilisations incorporelles	27 171	27 171		2 369
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	184 871	158 447	26 424	70 289
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	90 465		90 465	90 465
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 186 629</b>	<b>402 733</b>	<b>783 896</b>	<b>830 130</b>
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 307 721	87 413	1 220 308	929 243
Fournisseurs débiteurs	2 193		2 193	3 550
Etat, Impôts sur les bénéfices				25 345
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	87 022		87 022	77 714
Autres créances	71 446		71 446	28 470
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 116		6 116	4 449
Disponibilités	467 527		467 527	683 878
Charges constatées d'avance	70 564		70 564	178 392
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 012 589</b>	<b>87 413</b>	<b>1 925 176</b>	<b>1 931 041</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 199 218</b>	<b>490 146</b>	<b>2 709 072</b>	<b>2 761 171</b>

**Bilan**

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	390 670	390 670
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	110 424	110 424
Réserve légale	39 067	39 067
Autres réserves	488 626	462 758
Résultat de l'exercice	155 882	193 299
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 184 669</b>	<b>1 196 217</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts	21 601	38 427
Découverts et concours bancaires	370	403
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	21 971	36 830
Emprunts et dettes financières diverses	29 199	29 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	507 825	465 305
Personnel	377 520	390 616
Organismes sociaux	223 841	237 558
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 468	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	290 034	216 492
Autres dettes fiscales et sociales	23 772	21 652
Dettes fiscales et sociales	918 634	866 316
Autres dettes	35 189	30 659
Produits constatés d'avance	11 585	136 644
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 524 402</b>	<b>1 564 953</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 709 072</b>	<b>2 761 171</b>



## SE Compte de Résultat

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Production vendue	3 524 447	4 028 905	-504 458	-12,52
Subventions d'exploitation	12 666		12 666	
Autres produits	192 395	53 806	138 589	257,57
<b>Total</b>	<b>3 729 508</b>	<b>4 082 711</b>	<b>-353 203</b>	<b>-8,65</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Autres achats & charges extérieures	1 203 475	1 341 968	-138 494	-10,32
<b>Total</b>	<b>1 203 475</b>	<b>1 341 968</b>	<b>-138 494</b>	<b>-10,32</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>2 526 034</b>	<b>2 740 742</b>	<b>-214 709</b>	<b>-7,83</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vcrs. assim.	71 108	84 426	-13 318	-15,77
Salaires et Traitements	1 454 183	1 521 124	-66 941	-4,40
Charges sociales	655 497	722 837	-67 340	-9,32
Amortissements et provisions	48 939	50 479	-1 540	-3,05
Autres charges	6	6	1	9,20
<b>Total</b>	<b>2 229 733</b>	<b>2 378 871</b>	<b>-149 138</b>	<b>-6,27</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>296 300</b>	<b>361 871</b>	<b>-65 570</b>	<b>-18,12</b>
Charges financières	220	377	-157	-41,66
<b>Résultat financier</b>	<b>-220</b>	<b>-377</b>	<b>-157</b>	<b>-41,66</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>296 080</b>	<b>361 494</b>	<b>-65 413</b>	<b>-18,10</b>
Produits exceptionnels	9 204	1 341	7 863	586,43
Charges exceptionnelles	10 803		10 803	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 599</b>	<b>-1 341</b>	<b>-2 940</b>	<b>-219,22</b>
Participation des salariés	79 388	96 211	-16 823	-17,49
Impôts sur les bénéfices	59 212	73 325	-14 113	-19,25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>155 882</b>	<b>193 299</b>	<b>-37 417</b>	<b>-19,36</b>



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DAUGE FIDELIANCE

Annexe au bilan ayant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 2 709 072 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 155 882 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécier à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Les fonds commerciaux ont une durée d'utilisation illimitée et par conséquent ne sont pas amortissables.

Un test de dépréciation est mis en œuvre chaque année, qu'il existe ou non d'indice de la perte de valeur.

Ce test de dépréciation est réalisé au niveau du groupe d'actifs, auquel se rapporte le fond commercial, en rapport avec le suivi de sa performance pour l'entreprise.

Le test de dépréciation compare la valeur nette comptable avec la valeur actuelle correspondant pour l'entreprise à un coefficient de 85% des honoreurs réalisés.

En cas de dépréciation elle sera imputée sur la valeur du fond commercial. Les provisions pour dépréciation comptabilisées ne peuvent faire jamais l'objet de reprise.

L'entreprise a apprécier à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



## Règles et méthodes comptables

L'engagement de retraite évalué au 30 Juin 2021 est de 233 301 euros, sachant que cette dette est convertie partiellement par des versements auprès d'une compagnie d'assurance à hauteur de 60 254. euros. Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et Indemnités assimilées non provisionné est de 173 047 euros.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des conséquences, sans qu'il soit possible à l'heure actuelle de les évaluer, notamment, sur le chiffre d'affaires, sur l'encours clients et sur la valeur des fond commerciaux. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. La société n'a pas sollicité de mesure de soutien (prêt PGE, recours au chômage partiel).



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	884 122			884 122
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 171			27 171
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>911 294</b>			<b>911 294</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 718			70 718
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	217 340	1 871	34 341	184 871
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>288 058</b>	<b>1 871</b>	<b>105 059</b>	<b>184 871</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	90 465			90 465
<b>Immobilisations financières</b>	<b>90 465</b>			<b>90 465</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 289 817</b>	<b>1 871</b>	<b>105 059</b>	<b>1 186 629</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 871		1 871
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		1 871		1 871
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		105 059		105 059
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		105 059		105 059

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fond commercial BERARD	90 106	217 115		307 221
Fond commercial FIDELIO			553 929	553 929
Fond commercial AUGUSTA	22 972			22 972
<b>Total</b>	<b>113 078</b>	<b>217 115</b>	<b>553 929</b>	<b>884 122</b>



## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	217 115			217 115
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 803	2 369		27 171
Immobilisations incorporelles	241 918	2 369		244 286
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	55 243	2 986	4 578	
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	162 526	40 772	16 597	158 447
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	217 769	43 758	21 175	242 158 447
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>459 687</b>	<b>46 127</b>	<b>21 175</b>	<b>402 733</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 629 411 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	90 465		90 465
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 307 721	1 307 721	
Autres	160 661	160 661	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	70 564	70 564	
<b>Total</b>	<b>1 629 411</b>	<b>1 538 946</b>	<b>90 465</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	113 239
Etat prod à recevoir	13 306
Divers – produits à recevoir	57 346
<b>Total</b>	<b>183 891</b>



## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme auit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	77 976	9 437		87 413
<b>Total</b>	<b>77 976</b>	<b>9 437</b>		<b>87 413</b>
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation		9 437		
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 390 670,00 euros décomposé en 11 162 titres d'une valeur nominale de 35,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 162	35,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 162	35,00



## 2 Notes sur le bilan

### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	193 299
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>193 299</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	25 869
Autres répartitions	167 430
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>193 299</b>

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	390 670				390 670
Primes d'émission	110 424				110 424
Réserve légale	39 067				39 067
Réserves générales	462 758	25 869	25 869		488 626
Résultat de l'exercice	193 299	-193 299	155 882	193 299	155 882
Dividendes		167 430			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 196 217</b>		<b>181 750</b>	<b>193 299</b>	<b>1 184 669</b>



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 524 402 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	370	370		
– à plus de 1 an à l'origine	21 601	8 592	13 009	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 199	29 199		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	507 825	507 825		
Dettes fiscales et sociales	918 634	918 634		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	35 189	35 189		
Produits constatés d'avance	11 585	11 585		
<b>Total</b>	<b>1 524 402</b>	<b>1 511 393</b>	<b>13 009</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 826			
(**) Dont envers les associés				

**Notes sur le bilan**

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	174 051
Banque – intérêts courus à payer	360
Dettes provis. pr congés à payer	154 348
Provision rtt	5 720
Provision 13eme mois	48 441
Provision intérêsement abondement	82 060
Primes à verser	85 000
Prov déplacements	1 080
Prov charges primes	42 500
Prov charges cp	81 126
Prov charges rtt	2 612
Prov charges 13 ème mois	25 504
Prov charges déplacement	540
Prov taxe apprentissage	1 689
Etat – autres charges à payer	12 754
Divers – charges à payer	14 922
<b>Total</b>	<b>732 706</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	70 564		
<b>Total</b>	<b>70 564</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	11 585		
<b>Total</b>	<b>11 585</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 265 174		3 265 174
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	259 273		259 273
<b>TOTAL</b>	<b>3 524 447</b>		<b>3 524 447</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 400 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

La société est impactée par la crise annuelle du coronavirus. Des solutions de télétravail ont été mises en place. La durée de la crise sanitaire n'étant pas déterminée, il est trop tôt pour estimer ses conséquences sur l'exercice 2021 mais elle ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 21 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		14
Agents de maîtrise et techniciens		5
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>19</b>	

### Engagements financiers

### Engagements donnés



## Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	173 047
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<b>INTERETS COURUES</b>	214
Autres engagements donnés	214
<b>Total</b>	<b>173 261</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 047 euros